

## 1.4 Décomposition du niveau de vie

Le **niveau de vie** des personnes vivant au sein d'un ménage se compose des revenus d'activité (salaires et revenus des indépendants), des **revenus de remplacement** (allocations de chômage, pensions de retraites, pensions d'invalidité, etc.), des **revenus du patrimoine** (revenus fonciers et financiers) et des autres **prestations sociales (minima sociaux, prestations familiales, allocations logement, etc.)**. La majeure partie des **impôts directs** en est déduite (CSG et CRDS, impôt sur le revenu et taxe d'habitation sur la résidence principale). Le niveau de vie est par construction identique pour l'ensemble des personnes d'un même ménage.

En 2021, les revenus d'activité (75,6 %) et les pensions et retraites (23,8 %) sont les composantes principales du niveau de vie moyen ► **figure 1**. Ces revenus sont complétés par des revenus du patrimoine (8,8 %), des allocations chômage (2,9 %) et d'autres prestations sociales (5,9 %). Les impôts directs viennent en déduction, à hauteur de 17,2 % du niveau de vie.

Le niveau de vie des 10 % des personnes les plus modestes (inférieur au 1<sup>er</sup> **décile** des niveaux de vie) est composé pour près de la moitié de prestations sociales hors revenus de remplacement (47,2 % hors prestations exceptionnelles comme l'indemnité inflation). 78,0 % des ménages dans lesquels vivent les 10 % les plus modestes perçoivent des prestations sociales ► **figure 2**. Près de la moitié (46,7 %) de ces ménages perçoivent aussi des revenus d'activité, mais ces revenus sont relativement faibles puisqu'ils représentent moins du tiers (30,8 %) de leur niveau de vie.

Les personnes au niveau de vie immédiatement supérieur (compris entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> déciles) ont un niveau de vie composé pour près de la moitié de revenus d'activité (48,1 %) et pour près d'un quart de prestations sociales hors revenus de remplacement (24,4 %). Les prestations familiales en constituent la part la plus élevée (plus du tiers des prestations sociales perçues).

En s'élevant dans l'échelle des niveaux de vie, la part des salaires augmente régulièrement. Au-delà du 9<sup>e</sup> décile, la part des salaires diminue cependant, en raison du poids croissant des

revenus d'indépendants et des revenus du patrimoine. Les revenus des indépendants représentent 14,7 % du niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus aisées, soit une part 2,4 fois supérieure à celle des personnes se situant dans le dixième immédiatement inférieur (6,2 %). Il s'agit principalement de revenus de chefs d'entreprise et de professions libérales. À l'inverse des salaires, la part des prestations sociales (hors revenus de remplacement) dans le niveau de vie diminue rapidement à mesure que celui-ci augmente. Elles ne sont perçues que par 22,8 % des ménages dans lesquels vivent les 10 % des personnes les plus aisées (essentiellement des allocations familiales) et ne représentent qu'une part négligeable de leur niveau de vie (0,4 %).

Une très grande majorité des ménages (87,9 % dans l'ensemble) perçoit des revenus du patrimoine, ces derniers incluant les intérêts perçus sur les comptes, livrets et dépôts bancaires. Ils représentent une part croissante du niveau de vie à mesure qu'il augmente. Mais leur part reste très limitée pour la plupart des personnes : entre 2,3 % et 5,4 % jusqu'au 8<sup>e</sup> décile, elle est de 7,6 % pour les personnes entre le 8<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> décile. En revanche, chez les 10 % des personnes les plus aisées, ces revenus du patrimoine représentent 22,7 % de leur niveau de vie.

Les revenus de remplacement représentent en moyenne 26,7 % du niveau de vie. La part des allocations chômage décroît à mesure que les niveaux de vie s'élèvent, car moins de personnes en bénéficient (22,4 % des ménages dans lesquels vivent les 10 % de personnes situées entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> déciles, contre 9,3 % des ménages dans lesquels vivent les 10 % des personnes les plus aisées). Les pensions et retraites représentent une part relativement constante des niveaux de vie entre les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> déciles, car la répartition des retraités y est homogène.

Les impôts directs concernent l'ensemble de l'échelle des niveaux de vie. Toutefois, leur part augmente avec le niveau de vie, de 6,8 % pour les personnes du 1<sup>er</sup> dixième à 28,9 % pour celles du 10<sup>e</sup> dixième. ●

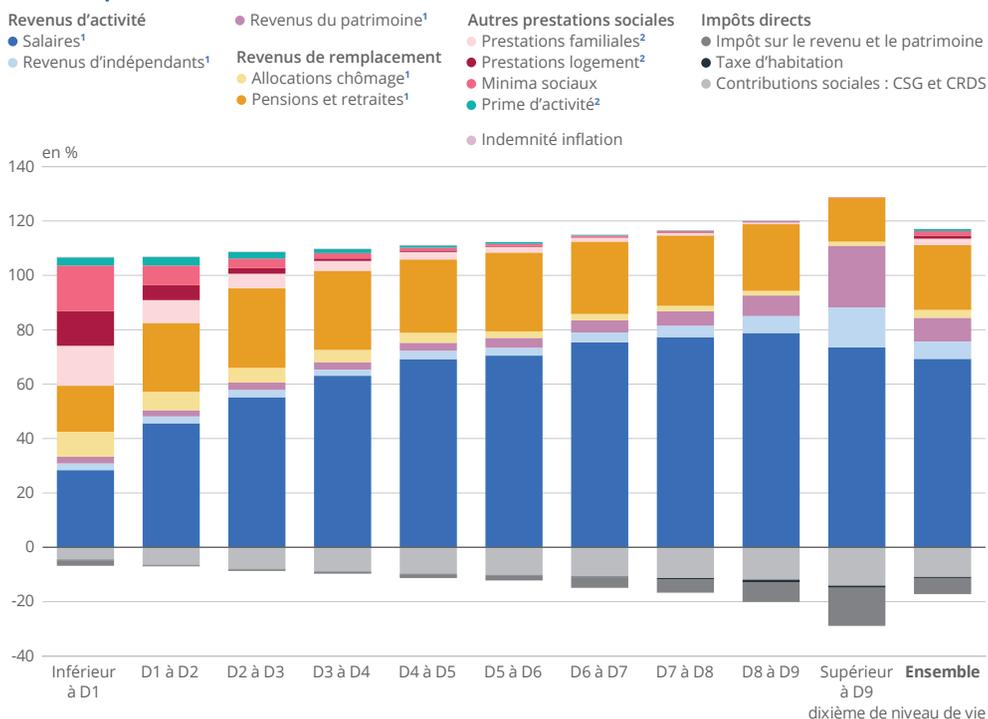
### ► Définitions

**Niveau de vie, revenus de remplacement, revenus du patrimoine, prestations sociales, minima sociaux, prestations familiales, allocations logement, impôts directs, décile** : voir Glossaire.

### ► Pour en savoir plus

« Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2021 », Insee Résultats, mars 2024.

## ► 1. Composition du niveau de vie selon le dixième de niveau de vie en 2021



1 Revenu net avant impôt sur le revenu, brut de contribution sociale généralisée (CSG) et de contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

2 Brutes de CRDS.

**Lecture :** En 2021, les salaires représentent 28,4 % du niveau de vie des personnes ayant un niveau de vie inférieur au 1<sup>er</sup> décile.

**Champ :** France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage et le niveau de vie sont positifs ou nuls et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.

## ► 2. Part des ménages percevant les différentes catégories de revenu selon le dixième de niveau de vie en 2021

en %

Catégorie de revenu composant le niveau de vie	Inférieur à D1	D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	Supérieur à D9	Ensemble
<b>Revenus d'activité</b>	<b>46,7</b>	<b>53,9</b>	<b>59,0</b>	<b>64,4</b>	<b>69,0</b>	<b>68,7</b>	<b>71,5</b>	<b>73,8</b>	<b>75,8</b>	<b>81,1</b>	<b>66,3</b>
Salaires	42,2	51,6	57,7	62,8	67,6	67,2	69,9	72,0	73,2	75,9	64,0
Revenus d'indépendants	8,0	5,4	5,6	5,1	5,6	6,5	7,0	8,5	10,3	21,2	8,3
<b>Revenus du patrimoine</b>	<b>75,3</b>	<b>78,1</b>	<b>82,5</b>	<b>85,5</b>	<b>87,6</b>	<b>90,6</b>	<b>91,8</b>	<b>94,6</b>	<b>95,6</b>	<b>98,3</b>	<b>87,9</b>
<b>Revenus de remplacement</b>	<b>54,7</b>	<b>69,6</b>	<b>70,2</b>	<b>66,4</b>	<b>60,7</b>	<b>59,8</b>	<b>56,3</b>	<b>54,5</b>	<b>53,3</b>	<b>50,7</b>	<b>59,7</b>
Allocations chômage	22,2	22,4	20,8	19,8	15,9	12,9	12,9	11,7	10,0	9,3	15,8
Pensions et retraites	35,9	52,6	53,8	51,9	48,6	50,3	47,4	46,4	46,1	44,2	47,8
<b>Autres prestations sociales</b>	<b>78,0</b>	<b>69,7</b>	<b>54,6</b>	<b>49,6</b>	<b>44,4</b>	<b>37,5</b>	<b>32,4</b>	<b>28,6</b>	<b>25,1</b>	<b>22,8</b>	<b>44,4</b>
Prestations familiales	31,9	28,7	25,2	23,1	23,4	20,5	19,8	18,2	15,7	14,1	22,1
Prestations logement	61,4	54,7	31,4	17,0	10,4	7,5	6,1	5,4	4,7	5,7	20,5
Minima sociaux	42,7	25,5	12,3	8,5	5,4	4,0	3,5	2,8	2,9	2,1	10,9
Prime d'activité	26,0	29,3	30,0	28,1	21,6	15,8	9,7	7,8	5,3	3,5	17,9
<b>Indemnité inflation</b>	<b>28,5</b>	<b>34,0</b>	<b>37,6</b>	<b>40,8</b>	<b>42,4</b>	<b>41,4</b>	<b>35,0</b>	<b>30,5</b>	<b>26,4</b>	<b>20,4</b>	<b>33,8</b>
<b>Impôts directs</b>	<b>97,7</b>	<b>99,8</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>99,9</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>99,7</b>
Impôt sur le revenu et le patrimoine	22,5	32,6	47,5	62,9	80,1	88,2	94,6	96,7	97,9	98,0	71,9
Taxe d'habitation	4,6	2,0	3,2	3,2	4,3	7,2	17,4	43,9	71,1	87,0	23,9
Contributions sociales : CSG et CRDS	97,5	99,8	99,8	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9	99,9	99,7

**Lecture :** En 2021, 42,2 % des ménages dont le niveau de vie des personnes est inférieur au 1<sup>er</sup> décile (D1) perçoivent des salaires.

**Champ :** France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage et le niveau de vie sont positifs ou nuls et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.